



Cunard, compagnie membre de la CLIA, est en contact étroit et permanent avec les autorités sanitaires nationales et internationales, et suit l'évolution de la situation épidémiologique. En raison des différentes restrictions de voyage toujours imposées par les gouvernements et les différents ports du monde entier, la compagnie prévoit de reprendre ses croisières au printemps/été 2021.

Les équipes de Cunard continuent de surveiller l'évolution de la situation et, comme toujours, toutes les décisions prises, le sont dans l'unique but de protéger la santé et le bien-être de ses passagers et membres d'équipage ainsi que la sécurité de chacun.

REPRISE DES CROISIERES

Queen Victoria naviguera à nouveau à compter du **17 mai 2021**, **Queen Mary 2** le **4 juin 2021** et **Queen Elizabeth** le **14 juin 2021**.

Nos équipes assurent le suivi des dossiers en cours et contacteront les passagers et professionnels concernés en cas d'évolution de la situation. Actuellement en temps partiel et en télétravail, elles sont joignables par **mail : cunard@unocéandecroisieres.com**. Le délai de traitement des dossiers est susceptible d'être plus long mais il n'est pas utile de renouveler votre demande.

La compagnie vous remercie de votre compréhension et vous dit à très bientôt.

Notre site est actuellement en cours d'actualisation.



Voyagez en toute sérénité avec Cunard

Grâce aux nouvelles mesures mises en place à bord de nos navires, vous pourrez toujours profiter des vacances dont vous rêvez, même si, au départ, certains aspects pourront vous sembler légèrement différents. Ces changements visent à protéger la santé de chacun à bord mais également lors des escales. Nous espérons que, vous trouverez ces changements rassurants et faciles à adopter. Au fur et à mesure de l'évolution de la situation dans le monde, nos politiques et procédures peuvent être amenées à être revues, mais soyez assurés que tous les aspects de votre voyage seront pris en compte.



Nos engagements envers nos clients

Nos nouveaux protocoles

L'ensemble de notre protocole décrit ci-dessous a été validé par le gouvernement britannique, le Département pour le Transport, Cruise Lines International Association (CLIA, la plus grande association professionnelle de l'industrie des croisières), les agences de santé publique européenne et a été élaboré pour la bonne santé de nos passagers et de nos équipages durant toute votre croisière.

La sécurité des passagers et de l'équipage

Nous nous engageons à fournir les normes les plus élevées pour assurer la santé, la sécurité et le bien-être de nos passagers, de nos équipages et de toutes personnes avec qui nous serions en contact.

Pour cela :

- Avant l'embarquement, un dépistage médical et un test Covid-19 seront effectués sur chacun des passagers et membres d'équipage.
- Régulièrement chaque zone du navire sera rigoureusement nettoyée et désinfectée.
- De nouvelles bornes avec du gel hydroalcoolique ont été mises en place.
- Les systèmes de ventilation à bord ont été améliorés et permettent dorénavant une meilleure filtration ainsi qu'une augmentation de l'air frais à bord.
- Respect de toutes les nouvelles directives sanitaires qui pourraient intervenir dans les prochains mois.
- Chacun à bord devra se soumettre aux gestes barrière avec notamment le port du masque et la distanciation sociale mise en place dans tous les espaces publics.
- Pour chacun de nos navires, des protocoles spécifiques existent afin de gérer les besoins médicaux dont des cabines dédiées pour une mise en isolement si cela s'avère nécessaire.



Réservez en toute confiance

Possibilité de reporter votre croisière

Avant la date d'échéance de votre solde (jusqu'à D-57), vous pouvez modifier vos dates de croisière et transférer votre réservation autant de fois que vous le souhaitez.

Garantie des fonds versés

Lorsque vous réservez avec Cunard, les sommes versées ainsi que vos vacances sont garanties et protégées par ABTA et ATOL (organismes garantissant les fonds versés à Cunard Line) et par Atradius Credit Insurance pour Un Océan de Croisières.

Assurance et professionnels de santé accrédités

Souscrire une assurance Voyage est vivement recommandé. Nos conseillers voyage peuvent vous fournir sur simple demande toutes les informations relatives à l'assurance Voyage en partenariat avec notre partenaire ASSUREVER.

A bord de nos navires, des centres médicaux avec des médecins et des infirmières qualifiés sont présents 24h sur 24.



Votre Expérience Cunard

Avant d'embarquer à bord d'un navire

Tous les passagers devront avoir effectué un test de dépistage Covid-19 mais pourront également être soumis à un test au terminal de croisière. Si un passager est testé positif à la Covid-19, si un de ses proches présente des symptômes de la Covid-19 ou s'il s'est auto-confiné dans les jours précédents le voyage, il ne sera pas autorisé à embarquer sur le navire.

Embarquement sur votre navire

Les procédures pour l'embarquement des passagers ont été revues en collaboration avec nos partenaires. Dans le terminal de croisière, vous devrez respecter le port du masque et la distanciation sociale, conformément aux directives en vigueur.

Un dépistage de santé complémentaire sera effectué avant de monter à bord de votre navire. Cela comprendra un questionnaire de déclaration de santé à remplir, un contrôle de température et un examen médical complet si nécessaire. Si un client est testé positif à la Covid-19, ou est identifié comme ayant des symptômes de type Covid-19, ou s'il a été exposé ou potentiellement exposé à la Covid-19 alors il ne sera pas autorisé à embarquer.

Nettoyage et décontamination

Nos standards concernant le nettoyage et la propreté à bord ont été améliorés avec des normes encore plus élevées garantissant que toutes les zones du navire sont inspectées et nettoyées encore plus régulièrement, avec des produits avérés efficaces contre la Covid-19 :

- Désinfectant pour les mains et de lavage des mains
- Des bornes de gel hydroalcoolique supplémentaires seront également mises à votre disposition pour votre confort et bien-être.



Restaurants et bars

La restauration à bord de nos navires a toujours été un aspect important de votre voyage. Dorénavant :

- Il pourra vous être demandé de pré-réserver une table dans nos restaurants
- Vous ne serez autorisé à prendre vos repas qu'en famille ou entre amis.
- Les plats proposés au buffet ou dans les snacks sur les ponts extérieurs seront servis exclusivement par nos serveurs.
- Les aménagements de nos restaurants et bars tiendront compte des mesures liées à la distanciation sociale.



Divertissements

Nous continuerons à proposer une offre complète avec des programmes musicaux, théâtre et conférenciers sur chacune de nos croisières tout en respectant les gestes-barrière.



Activités et loisirs

Les espaces communs fonctionneront mais seront soumis aux dernières directives en vigueur pour minimiser les contacts, réduire le nombre de passagers dans chaque zone et maintenir les plus hauts niveaux de prévention contre la Covid-19.

Les mesures de distanciation sociale seront mises place dans tous les espaces publics. La pré-réserve pourra être nécessaire pour certaines activités sur nos navires.



Votre suite ou cabine

Le ménage et l'entretien de votre cabine seront effectués selon nos nouveaux protocoles tout au long de votre séjour.

Pour améliorer encore votre expérience en cabine et pour votre plaisir, une plus large sélection sera disponible gracieusement en room service.



En escale

Vous pouvez toujours aller à terre et explorer les destinations incroyables que nous visitons, mais actuellement, seulement dans le cadre de nos excursions accompagnées.

Les prestataires de service pour les transferts et les excursions sont également soumis à de nouvelles procédures afin d'appliquer les dernières directives et être en adéquation avec nos protocoles à bord. Ils devront également se conformer à toutes les directives locales relatives à la distanciation sociale et au port du masque qui peuvent différer de votre pays d'origine.

Des contrôles de température et un dépistage pourront être effectués à nouveau en remontant à bord du navire.



Après le voyage (track & trace)

Tous les passagers et membres d'équipage devront remplir un formulaire de localisation pour être en conformité avec le programme du gouvernement britannique *Track and Trace initiative*.

D'autres procédures pourraient être également mises en place par certains pays lors de votre croisière.